

# PCRS.beta.gouv.fr

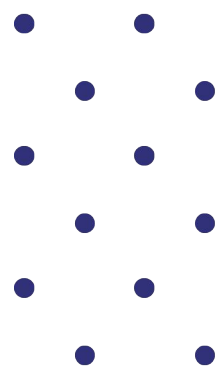
## Animation des projets PCRS

Présentation PCRS Département du Vaucluse  
Jeudi 14 mars 2024



# 1.

## Le PCRS



# L'anti-endommagement



Le développement de nos infrastructures prévoit un grand nombre de travaux, certains à proximité de réseaux souterrains ou aériens existants. Les risques d'endommagement sont réels avec des conséquences significatives en cas d'accident.

## Les réseaux sensibles

- Canalisations gazières
- Chauffage ou frigorigène
- Lignes électriques
- Voirie ferroviaire
- Dignes
- Transport de déchets

## Les réseaux non sensibles

- Réseaux télécoms
- Réseaux d'eau et assainissement
- Ouvrages sous-marins

En 2012, on dénombrait encore plus de 100 000 accidents par an. Le manque de connaissance des ouvrages est pointé du doigt.

**L'arrêté du 15 février 2012**, amendé jusqu'en 2016 prévoit ainsi le géoréférencement des réseaux sur un fond de plan précis, **le PCRS.**

# Le PCRS

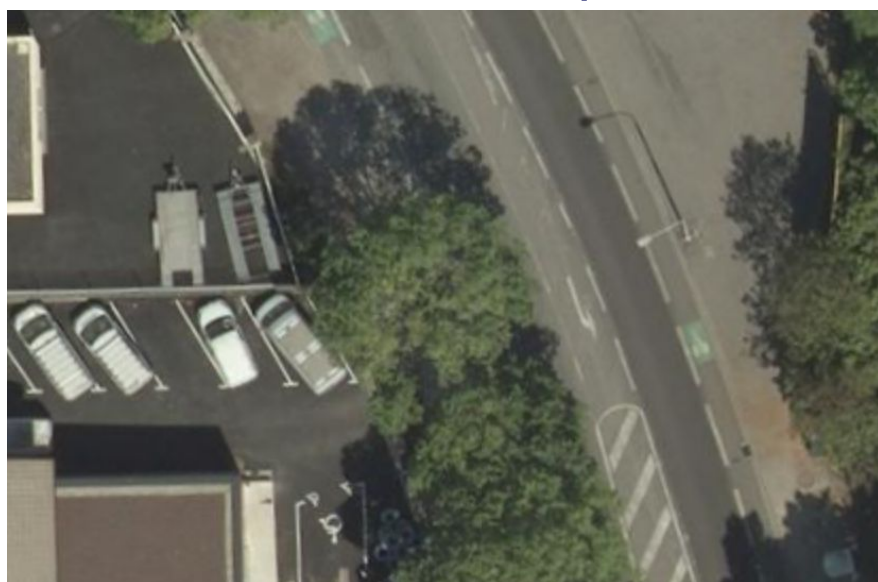


Il n'y a pas de plans de réseaux sur le PCRS, uniquement un fond de plan !

Le Plan Corps de Rue Simplifié est un fond de plan. Il ne présente que le corps de rue, sans les réseaux ou toute autre connaissance pouvant lui être superposée.

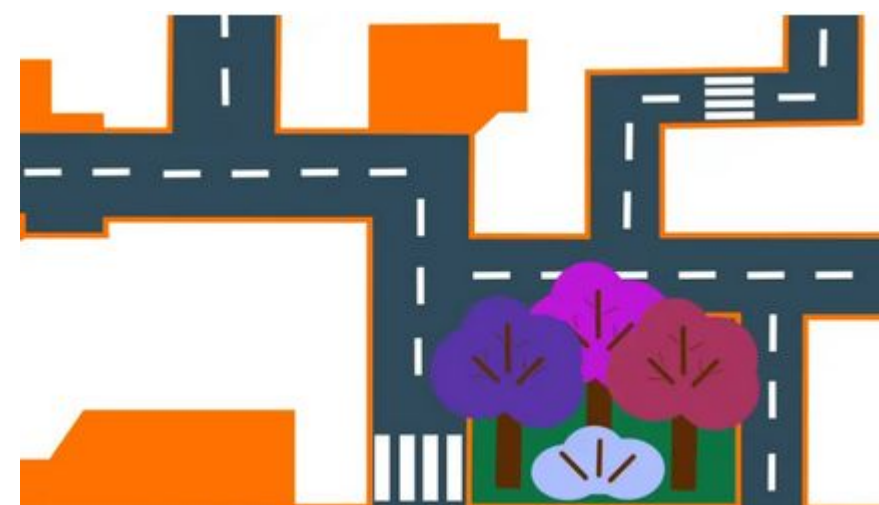
## PCRS image

Images orthorectifiées  
et clichés obliques



## PCRS vectoriel

Données vectorielles  
munies d'attributs



Tout PCRS doit se conformer au standard qui prescrit une résolution (image) de **5 cm** et une précision de positionnement de **10 cm**.

# Une communicabilité affirmée

Du fait des différentes lois européennes et françaises garantissant l'accès aux documents administratifs, le PCRS est un document communicable dès sa livraison depuis 2016, au moins.

Au début 2023, l'Administratrice Générale des Données a pu confirmer cet état dans une réponse à notre saisine.

C'est une hypothèse forte qui guide l'ensemble de nos travaux et constitue une motivation dans la recherche d'un nouveau cadre de financement du PCRS.

<https://pcrs.beta.gouv.fr/blog/clarification-du-caractere-ouvert-du-plan-corps-de-rue-simplifie>



Direction  
interministérielle  
du numérique

Paris, le 24/01/2023

L'administratrice générale des données,  
des algorithmes et des codes sources

Ref. : AGD/20221216/ANCT

A : M. Pierre-Louis Rolle

Directeur stratégie et innovation  
Direction générale déléguée au numérique

Agence Nationale de la cohésion des  
territoires

Objet : Ouverture et réutilisation des données du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Monsieur le directeur,

Par votre courriel du 28 novembre 2022, adressé à mes services, l'agence nationale de la cohésion des territoires, au titre de sa startup d'Etat « Accompagnement national des projets PCRS », a sollicité l'avis de l'administratrice générale des données, des algorithmes et des codes sources sur l'ouverture et la réutilisation des données du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Cette saisine s'inscrit dans le cadre des dispositions du 4° de l'article 6 du décret n°2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'Etat et à la direction interministérielle du numérique.

Vous m'interrogez notamment sur l'indisponibilité des données du PCRS selon les modalités de l'article L312-1-1 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA) et sous une licence prévue dans le décret n° 2017-638 du 27 avril 2017 désormais codifié aux articles D.323-2-1 de ce même code.

# Une obligation ?

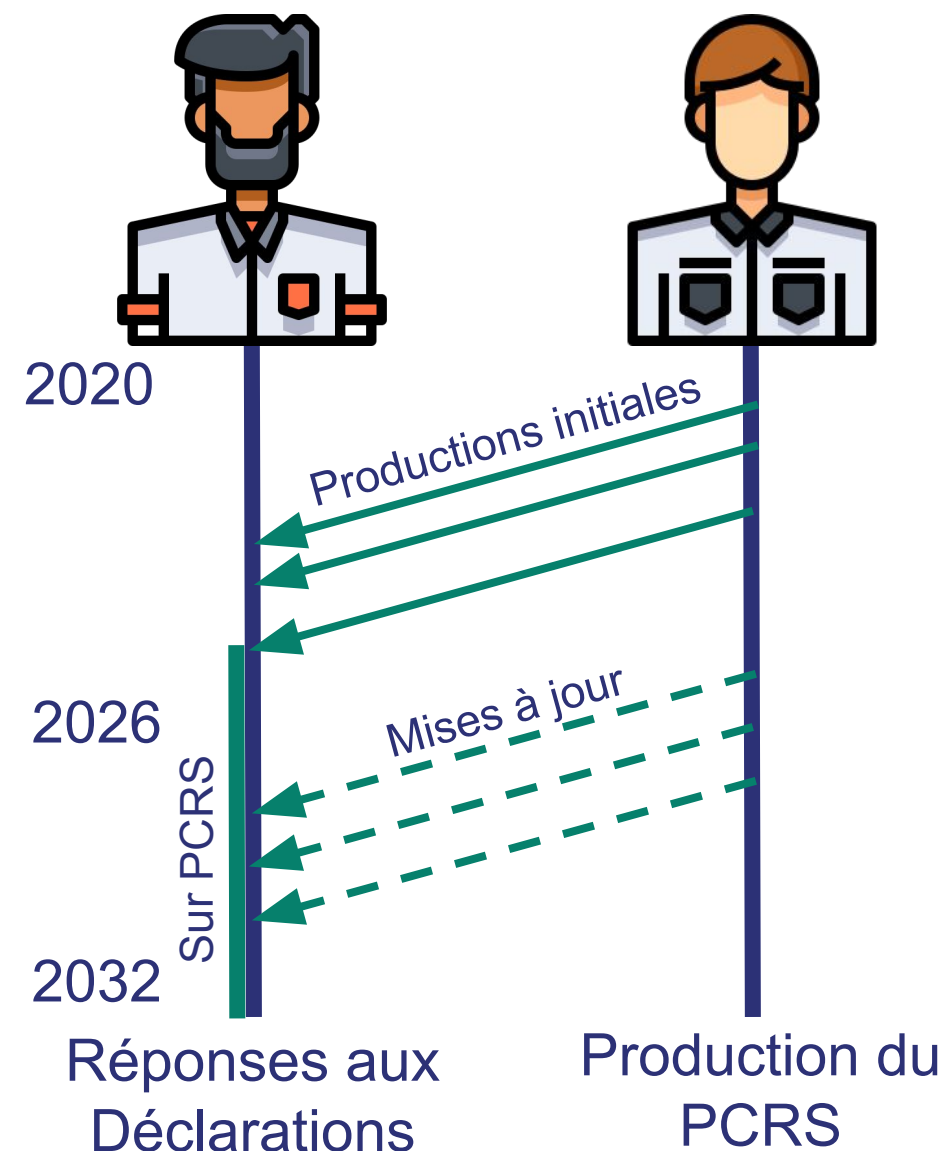
La réglementation prescrit l'usage obligatoire du PCRS **une fois celui-ci produit**.

Les gestionnaires de réseaux ont **l'obligation d'y avoir recours dans leurs réponses** au Déclarations, toujours lorsque celui-ci est disponible, au plus tard en 2026.

Cela ne perturbant pas le calendrier prévu pour le géoréférencement des réseaux dont la première échéance était au 1er janvier 2020.

Les porteurs de projets publics **sont incités** à mettre en oeuvre le PCRS le plus rapidement possible et par ailleurs d'avantages intéressés aux usages opportunistes qu'il peut favoriser.

Gestionnaires de réseaux      Porteurs de projets



La MOA de travaux peut mener des investigations complémentaires si elle juge de réponses DT peu précises. Chaque exploitant choisit le moyen le plus approprié pour géoréférencer ses ouvrages

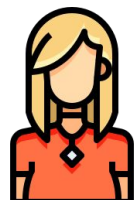
Nous manquons clairement de jurisprudence sur le sujet, la réglementation actuelle semble protéger le porteur du projet PCRS.

# Les acteurs

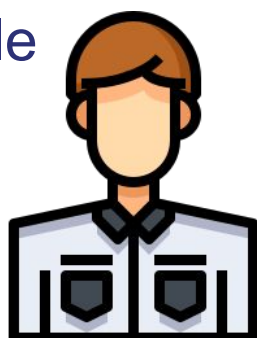
La maîtrise d'ouvrage de la production des PCRS est locale, assurée par les collectivités et financée par des tours de tables ad hoc, incluant les signataires du protocole d'accord national de 2015.



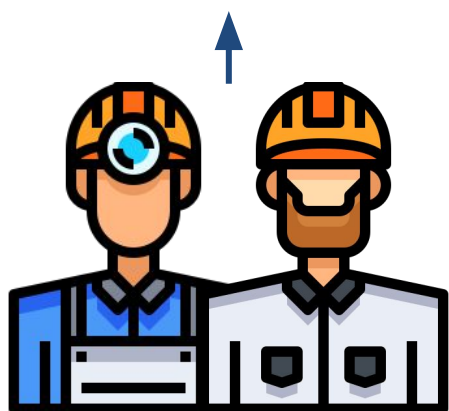
Animation  
régionale



Animation  
nationale



Porteur de projet local



Prestataires  
production

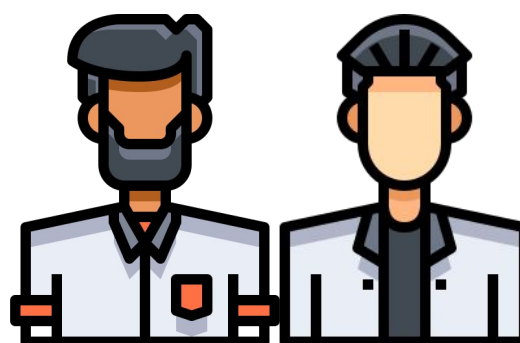


Diffuseur

Publication



Autres utilisateurs  
(pourquoi pas les  
contributeurs OSM)

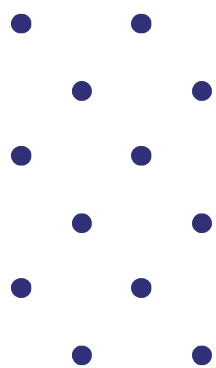


Gestionnaires de réseaux  
Prestataires DT-DICT

Retour  
vertueux

# 2.

## Notre initiative





# Notre équipe

7 personnes au sein du programme Beta.gouv



Ariane  
Rose

Intrapreneuse  
ANCT



François  
Lacombe

Chef de produit



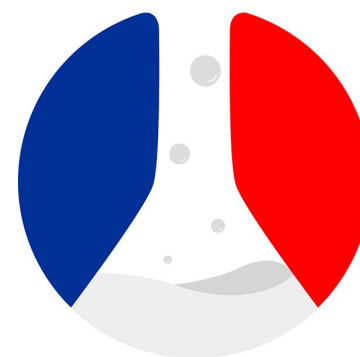
Jérôme  
Desboeufs

Responsable  
technique



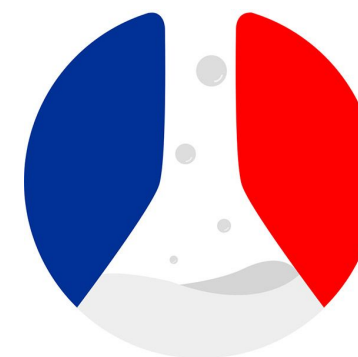
Magalie  
Dartus

Responsable  
animation



Rosaine  
Buannic

Chargée de  
déploiement



Guillaume  
Ory

Développeur



Maxine  
Le Pennek

Développeuse  
front

# Accompagner les projets PCRS



## Suivre

---

Proposer les évolutions nécessaires au suivi des projets PCRS par la donnée.



## Documenter

---

Construire une documentation utile aux collectivités, sur la base des travaux existants et selon les interrogations reçues en cours de production.

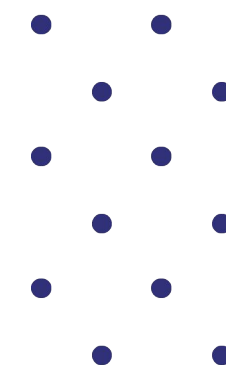


## Animer

---

Répondre aux interrogations des territoires

Investiguer les usages émergents



# Accompagner les projets PCRS

## Nous contacter



### Mail

[contact@pcrs.beta.gouv.fr](mailto:contact@pcrs.beta.gouv.fr)



### Réseaux



Twitter  
[@pcrsbeta](https://twitter.com/pcrsbeta)



LinkedIn

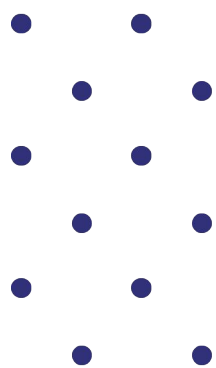
Retrouvez-nous en ligne :  
<https://pcrs.beta.gouv.fr>



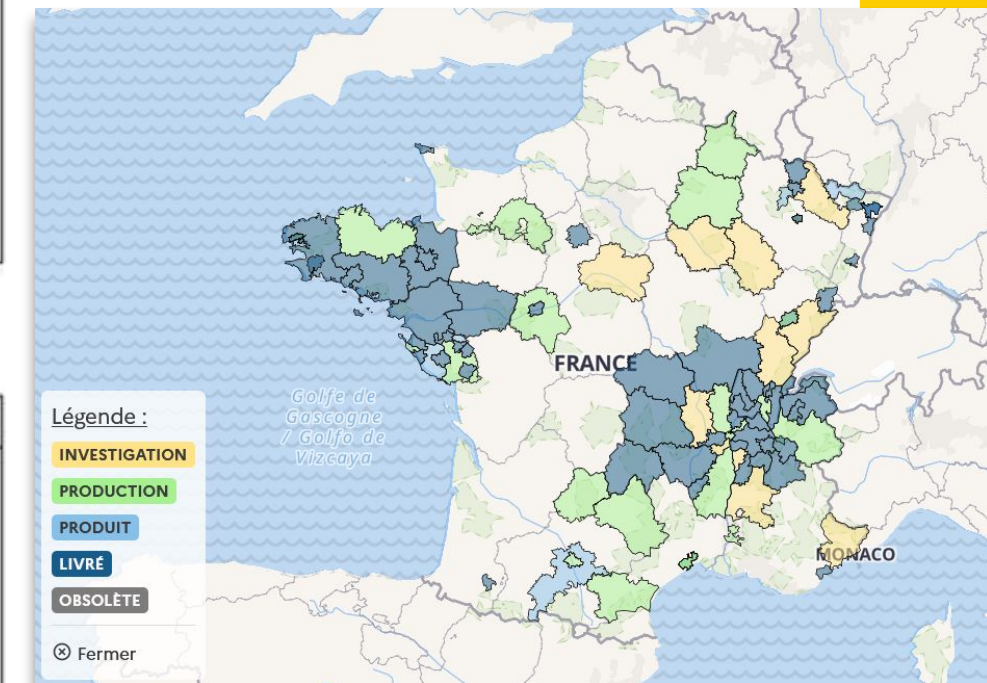
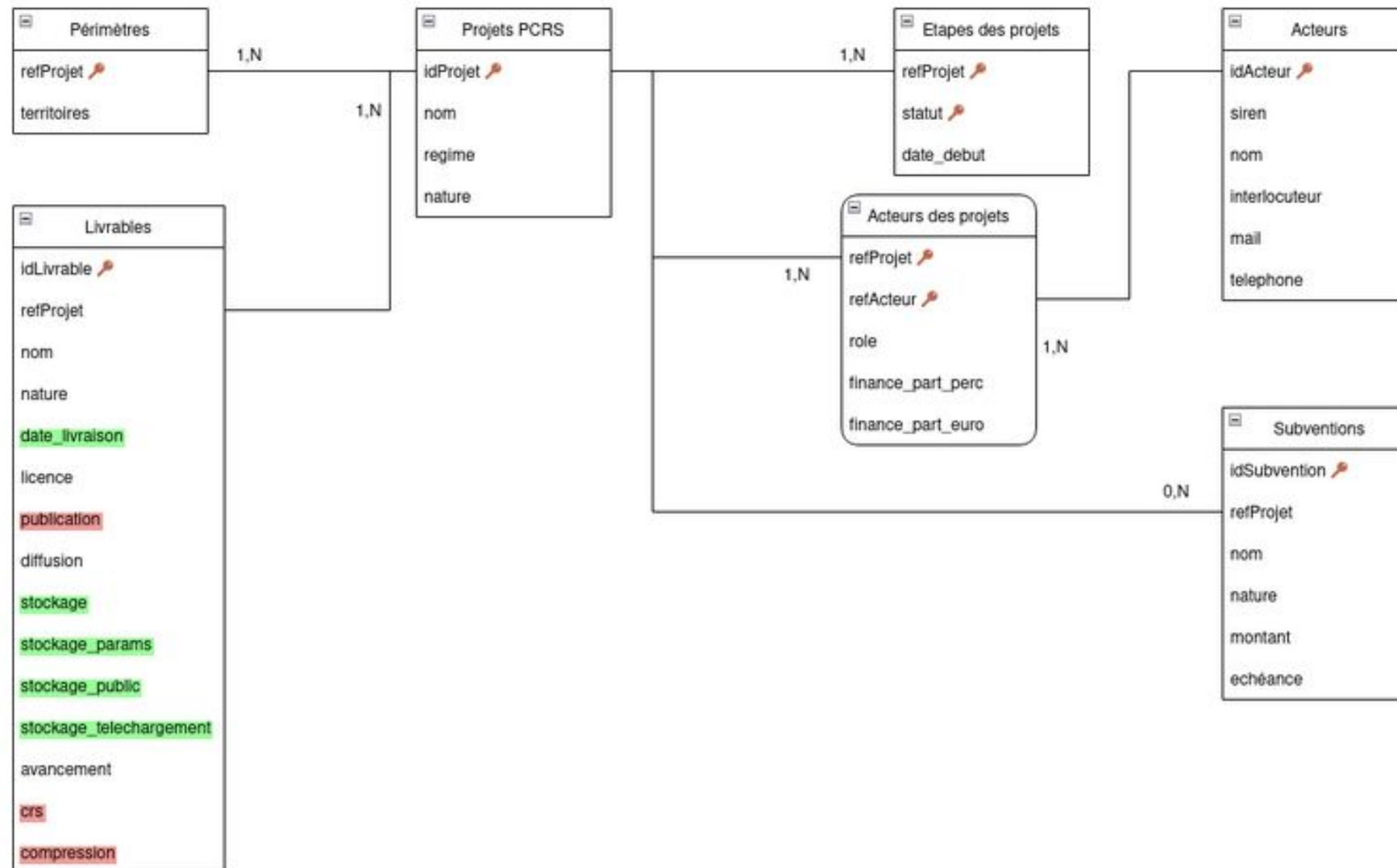
### Forum

<https://forum.pcrs.beta.gouv.fr/>

# 3. **Un suivi efficace**



# Connaître et suivre les projets



**Il faut avant tout affirmer la nature d'un projet PCRS, dans une démarche portée par les données**

Les versions archivées de ce modèle de données sont disponibles en pages inférieures.

Les **ajouts**, **modifications** ou **suppressions** par rapport à la précédente version.

**Version 0.4 du modèle de données au 2 novembre 2023**

# Recensement quotidien et exhaustif

**Vienne – Tranche Principale**

Liste des territoires  
Vienne

Lien d'édition : <https://pcrs.beta.gouv.fr/formulaire-suivi?id=642e82bc3057f9c63452981f&editcode=-lvXSeOP7x4MpKix7WE0h>

**État d'avancement**

LIVRÉ Lancement du projet le 1 décembre 2019

**Détails du projet**

Format RASTER Régime PRODUCTION

Livrables IMAGES RASTER

Acteurs PORTEUR DE PROJET NON-APLC FINANCEURS [...afficher la liste des acteurs](#)

**Légende :**

- INVESTIGATION
- PRODUCTION
- PRODUIT
- LIVRÉ
- OBSOLÈTE

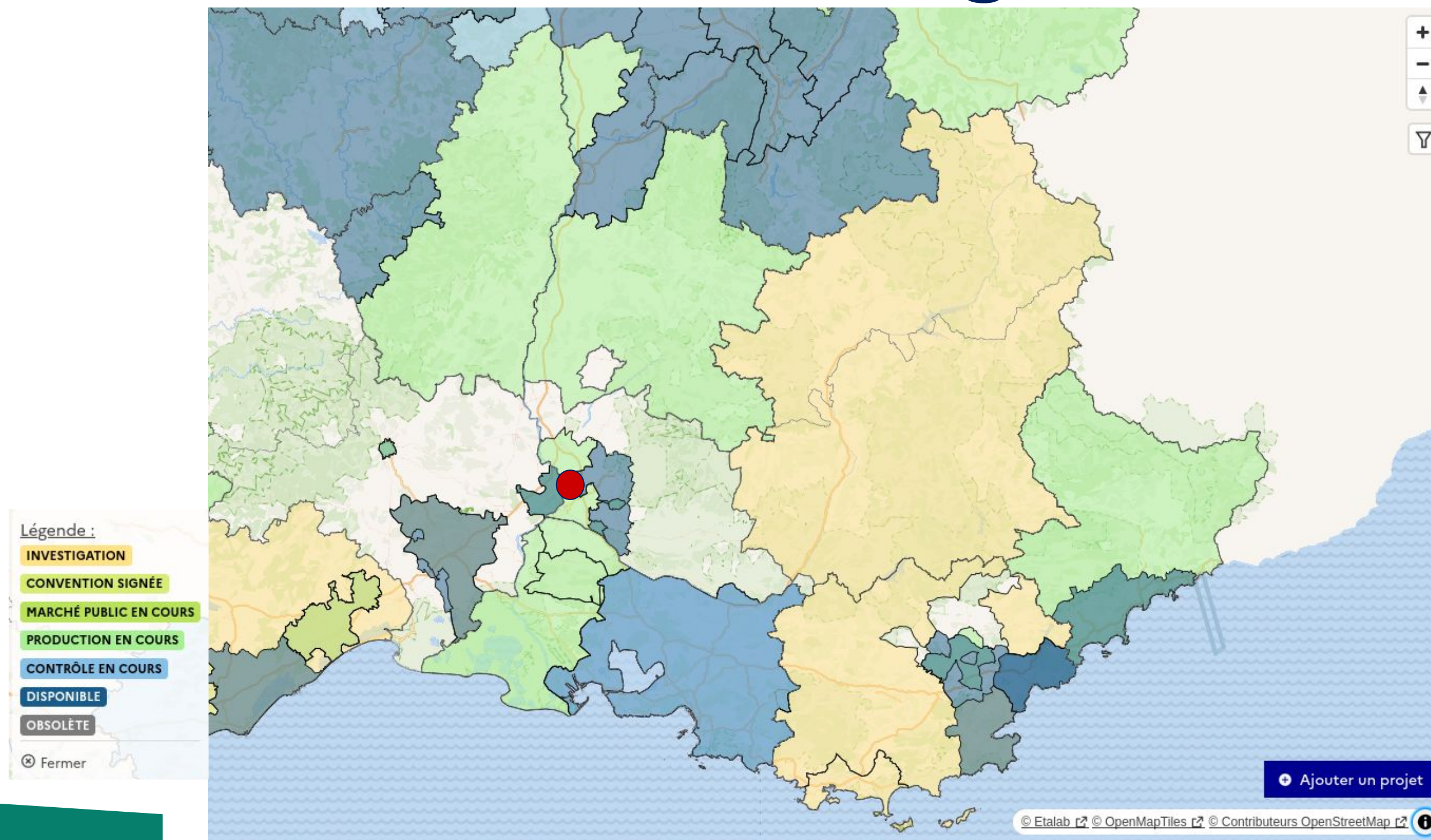
⊗ Fermer

+ Ajouter un projet

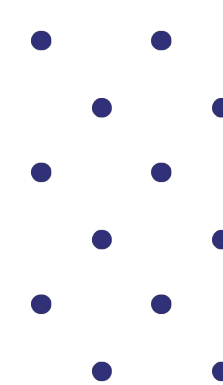
© Etalab | © OpenMapTiles | © Contributeurs OpenStreetMap

**L'équipe de la start-up rencontre actuellement chaque porteur de projet pour faire le point sur sa progression et prendre connaissance d'éventuels blocages**

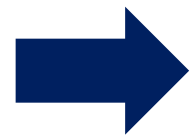
# La situation en Région Sud



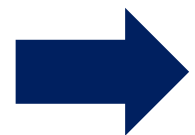
Situation au 5 mars 2024



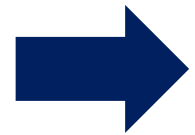
# Pourquoi est-ce important ?



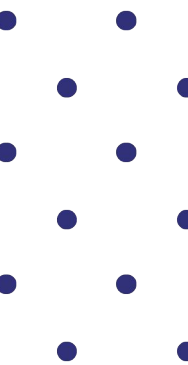
Un suivi correctement complété rend visible la production réalisée au moyen d'un investissement conséquent.



Le suivi servira aussi au contrôle des obligations d'usage réglementaires faites aux gestionnaires de réseaux. Autrement dit, comment savoir que le PCRS est le meilleur fond de plan disponible si on ne le dit pas ?

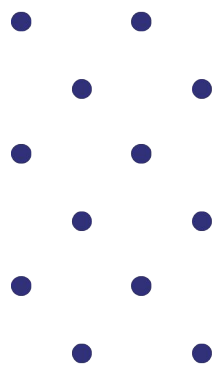


Le suivi constitue une source importante de métadonnées, toutes exprimées selon un cadre commun. Elles seront particulièrement utiles aux réutilisateurs réglementaires ou non également.





# 4. Nos travaux



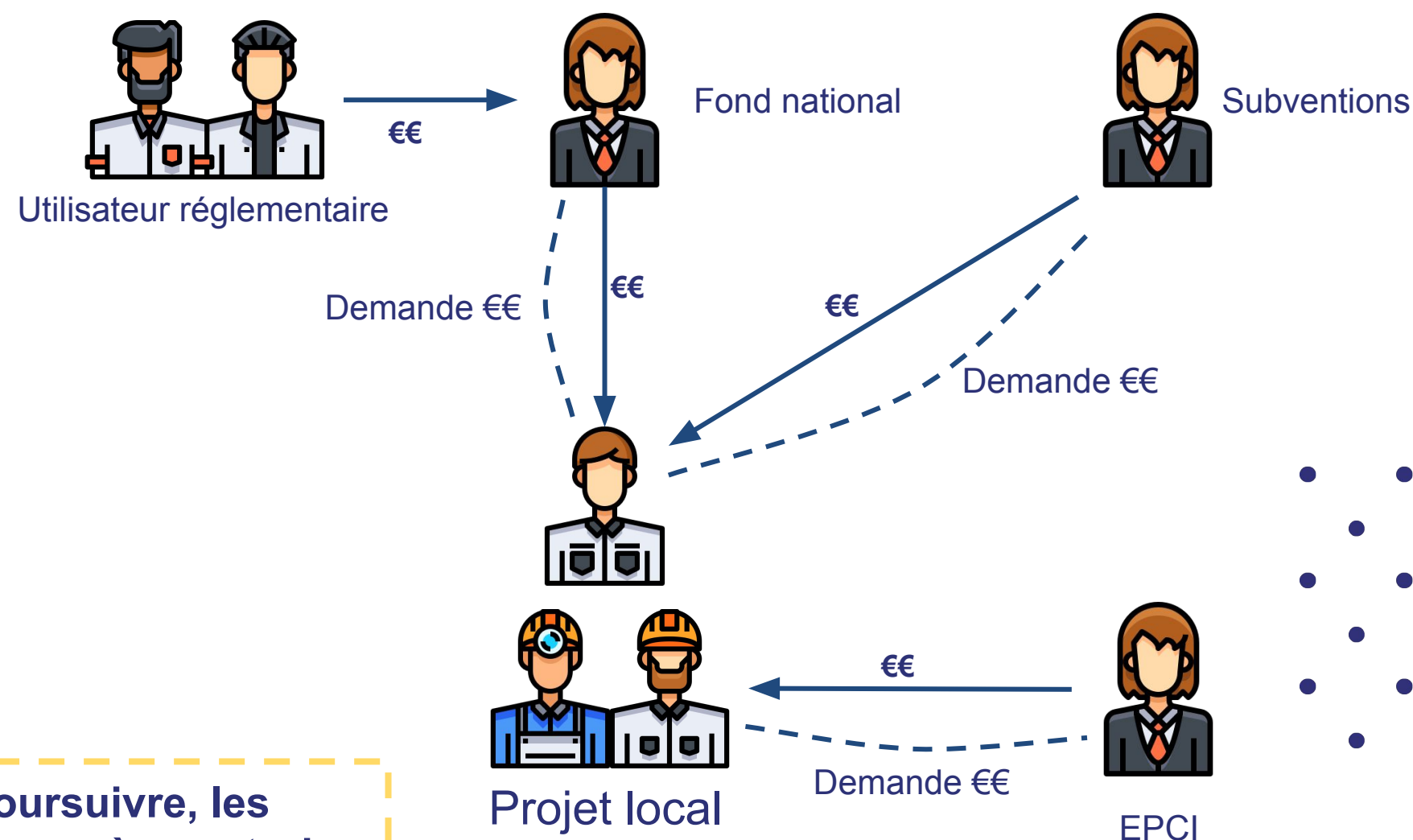
# Une contribution nationale au financement

Des utilisateurs réglementaires et de l'Etat

Les utilisateurs réglementaires (gestionnaires de réseaux) seraient davantage enclins à contribuer nationalement plutôt que de devoir le faire en tour de table local.

**La constitution du financement final privé + public restant à la main de la maîtrise d'œuvre locale.**

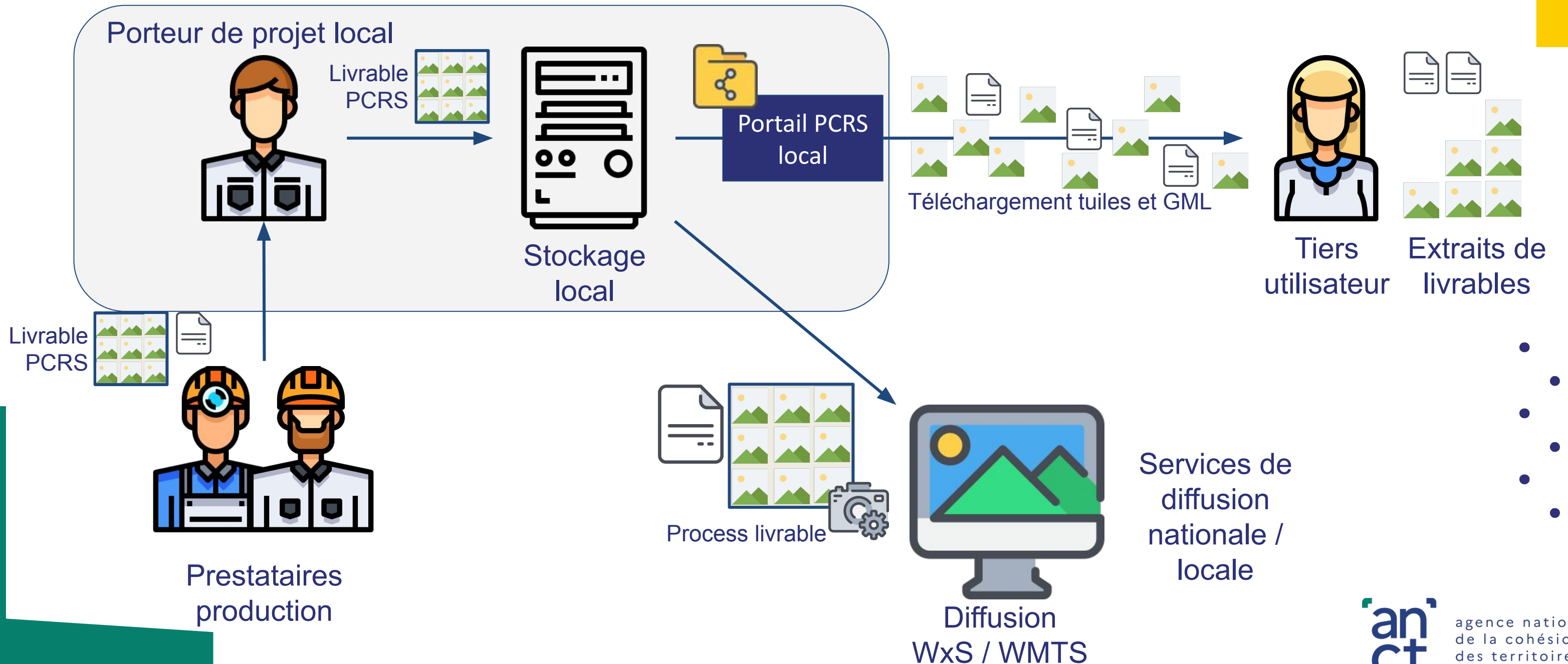
Une agrégation nationale suppose ensuite d'être en mesure de répartir ces contributions au juste niveau pour chacun qui projets qui le demanderaient.



**La signature de conventions peut se poursuivre, les conditions établies serviront dans le processus à construire**

# Mise en valeur des stockages locaux

Publication directe des PCRS raster & vectoriels



# Le territoire de l'Aude comme pilote

Le projet PCRS de l'Aude est disponible depuis le 31 janvier 2023. Il était diffusé par l'IGN sur le géoportail puis la géoplateforme et les fichiers non compressés sont maintenant disponibles au téléchargement sur notre portail de suivi !

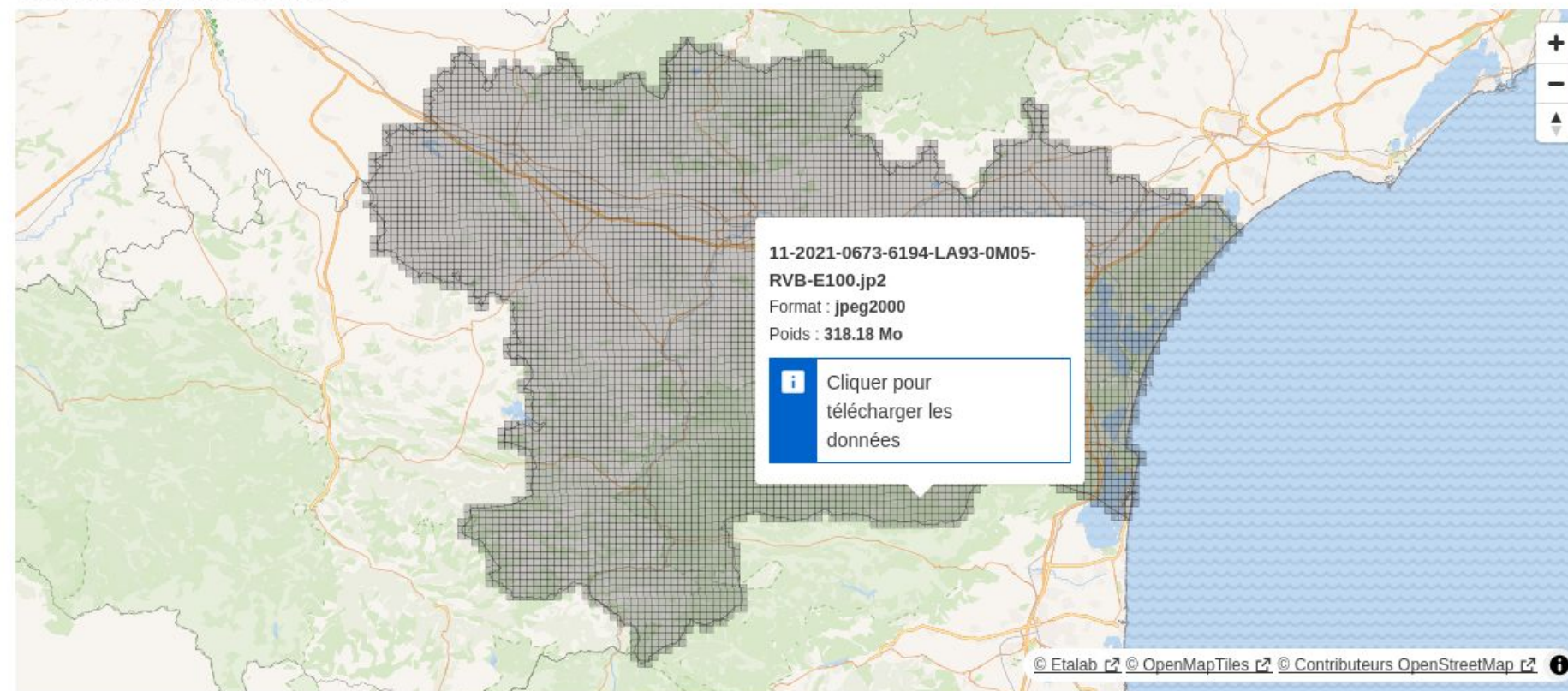
<https://pcrs.beta.gouv.fr/projet/64281c3f4340ffbf17bf2e8a>

**Stockage**  
Type de stockage : SFTP  
Statut du stockage: **PRIVÉ**

**Scan**  
Dernier scan accompli avec succès le mercredi 13 décembre 2023 à 11:01

Nature : **PCRS RASTER**  
Format : JPEG 2000  
Nombre de dalles : 6769  
Projection : RGF93 v1 / Lambert-93  
Poids : 3.24 To  
Bandes : **RED** **GREEN** **BLUE**

6769 fichiers de données scannées.



# Incitation à la production

Par les usages



**Environnement et  
gestion des  
ressources naturelles**

**Urbanisme et habitat**



**Affaires générales**



**Tourisme**

**Les données  
PCRS au service  
des politiques  
publiques**

**Infrastructures**



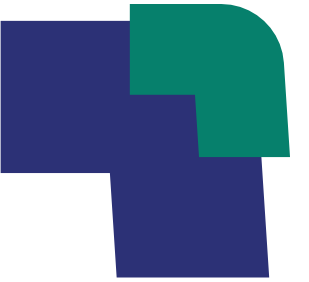
**Cimetières**



**Prévention des  
risques**



**Aménagement du territoire**



# Merci pour votre attention

Avez-vous des questions ?

